

# [Festivités du 13 juillet](#)

[Ville de Janzé](#)

---

Les traditionnelles festivités du 13 juillet reprennent !

Comme chaque année, retrouvez au programme :

## **Animations enfants**

**Dès 16h30**, les familles sont invitées place des Halles où les enfants pourront profiter de nombreuses animations ludiques. Structures gonflables, jeux en bois, maquillage... il y en aura pour tous les goûts et toutes les générations.

En bonus, une déambulation animée par les Taquins raviront petits et grands. Colorés et festifs, ils aiment taquiner les badauds et échanger des fantaisies avec les enfants. Les Taquins présentent tout au long de leur déambulation, des numéros de jonglerie, d'équilibre tous plus fous les uns que les autres.

## **Le Grand Prix Cycliste de Janzé**

**À 18h**, place au sport avec le très attendu Grand Prix Cycliste de Janzé – Trophée Yves Samson, qui réunira coureurs et passionnés autour d'un circuit exigeant. Le départ sera donné depuis la gare, point de départ d'une course spectaculaire à travers les rues de la ville.

## **En musique, s'il vous plaît !**

La journée se poursuivra sur une note musicale et festive **dès 18h30**, avec des musiciens et percussionnistes africains. Le cœur de ville vibrera aux sons des tambours traditionnels et des danses africaines, invitant les spectateurs à se laisser porter par l'énergie communicative de ces artistes.

**À partir de 20h**, direction Place des Halles pour une double scène musicale : le groupe Faygo ouvrira la scène avec son univers reggae chaleureux et engagé, suivi par la Musique Sainte-Cécile et ses harmonies cuivrées.

## **Le feu d'artifice**

**À 23h15**, le ciel s'embrasera avec le traditionnel feu d'artifice, lancé depuis le Parc de l'Yve. Un moment toujours magique, à partager en famille ou entre amis.

## **Le bal**

La soirée se prolongera avec le traditionnel bal populaire, où chacun pourra retrouver le plaisir de danser en plein air !

Circulation et stationnement

### **• Parking de la gare SNCF**

Stationnement interdit du 12 juillet, à partir de 21h, au 14 juillet, 2h.

### **• Boulevard Pasteur, Avenue Léon Thébault et Place des Halles**

Stationnement interdit le 12 juillet à partir de 8h au 14 juillet, 2h.

### **• Sur l'ensemble du circuit**

Stationnement et circulation interdits le 13 juillet dès 17h

## **Infos pratiques**

Dimanche 13 juillet dès 16h30

Buvette et restauration sur place

[www.janze.fr](http://www.janze.fr)

rgba(255,255,255,1)